

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 20 (1882)
Heft: 7

Artikel: L'enfant sous la neige : [suite]
Autor: Moret, Eugène
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-186906>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 08.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Puis, au boudoir, — destin charmant! —
Une main blanche me réclame :
Sur son métier, nonchalamment,
Va me poser la grande dame.
Vite, elle m'appelle au miroir
Pour fixer velours et dentelles :
D'un petit coup d'œil j'ai pu voir
Qu'au bal on nous trouvera belles !
Et je scintille en ses cheveux,
A l'heure où l'orchestre résonne... —
Près d'un grabat tu fuis les yeux,
Quand sous les lustres je rayonne !
— De mon sort je ne me plains pas,
Répondit l'humble travailleuse ;
J'accomplis ma tâche ici-bas :
D'être utile, je suis heureuse.
Il est vrai, tant de soins divers
Ne m'attirent guère, en échange,
L'éloge de ceux que je sers ;
Mais je n'attends point de louange.
Chère aux petits, je vais en paix,
Toute à tous, m'offrant à la ronde ;
Et toi-même, tu ne pourrais,
Sans moi, voir souvent le beau monde.
Sur le ruban qui te retient,
Le soir, tu portes haut la tête ;
Mais, au matin, qui se souvient
Que tu brillais pendant la fête ?
Peut-on m'oublier comme toi ?
Non, ma sœur, et j'en suis certaine ;
Car, un fil témoigne après moi :
Ma course n'a pas été vaine...
Il m'est doux, en ce court trajet,
D'avoir borné mon espérance,
Si j'ai pu, bénie en secret,
Laisser un fil pour souvenance...
Hippolyte MATABON.

5

L'enfant sous la neige.

Quatre jours après, Violette était encore là, et le contre-maître menaçait de se fâcher.

— Eh bien! fâche-toi, s'écria madame Laroche qui parut exaspérée du mauvais cœur de son mari, nous y avons été chez ton commissaire, sais-tu ce qu'il nous a répondu, qu'on ferait une enquête, et, qu'en attendant, on allait envoyer la petite au dépôt; au dépôt, sais-tu ce que c'est?

— Sans doute, c'est là où l'on met les voleurs et les vagabonds tout d'abord, et en attendant qu'on étudie leur affaire.

— C'est ce qui m'a été dit. Tu penses si j'ai voulu laisser la pauvre petite.

— Oui, mais alors?...

— C'est l'affaire de quelques jours, l'enquête ne peut manquer de réussir, il va retrouver la famille et aussitôt il nous fera prévenir.

— Allons, c'est bien, dit Laroche, tout est pour le mieux. Cependant les jours et les semaines se passaient et le commissaire ne faisait rien dire. Mme Laroche se décida à l'aller retrouver.

— Ah! oui, dit-il, il avait déjà oublié cette affaire, l'enfant que vous avez trouvé sous la neige, une nommée Violette Lecomte.

— Ah! elle s'appelle Lecomte.

— Oui, nous avons le nom de famille, mais c'est tout. Le père et la mère sont morts et ce qu'il y a dans le grenier, où la mère est récemment décédée, ne vaut

peut-être pas vingt francs. Il y a bien un oncle, un industriel du nom de Pierre Bazin, qu'on dit à son aise, mais personne ne peut savoir ce qu'il est devenu, on croit généralement qu'il est parti dans les Indes. L'enfant est donc complètement abandonnée et sans ressource, et si vous voulez vous en charger, rien ne s'y oppose.

— Vous êtes bien aimable, M. le commissaire, mais avec quel argent, nous ne sommes que des ouvriers.

— Cela vous regarde.

— Mon mari va vous la ramener.

— Quand vous voudrez, mais rien ne presse.

— Allez-vous au moins envoyer cette pauvre petite dans une maison où elle aura ce qui lui faut ? dit la bonne Mme Laroche qui, les larmes aux yeux, se rapprocha du commissaire.

— Comment donc, répondit celui-ci, dans une excellente maison et en bonnes pierres de taille, au violon d'abord, en voiture cellulaire ensuite et au dépôt après.

— Mais c'est indigne.

Mme Laroche était toute rouge de colère.

— Je ne vous dis pas non, dit le commissaire qui n'avait pas une trop mauvaise figure, mais qu'est-ce que vous voulez, à l'heure qu'il est nous n'avons pas encore à Paris un autre abri à offrir aux enfants abandonnés. Une fois au dépôt, l'administration s'en occupera et, s'il ne s'est présenté personne qui la réclame, on l'enverra en maison de corrections jusqu'à l'âge de vingt et un ans.

— J'avais entendu dire qu'il existait certaines communautés religieuses qui se chargeaient de ces enfants.

— Certainement qu'il y en a et un certain nombre, mais elles sont insuffisantes. Les laïques aussi en ont fondé, nous avons même un orphelinat maçonnique, mais rien que pour Paris, il en faudrait le double. Puis chacun a un peu sa clientèle, ses pratiques, et l'admission n'est pas facile dans toutes ces maisons.

— Mais l'Etat?...

— L'Etat, Madame, est comme moi, il déplore cette situation, mais il n'y a pas encore remédié.

— Qu'attend-t-il, que les enfants meurent?

— L'Etat est au-dessus de vos attaques.

— Je vous dis, moi, que c'est abominable.

Oh! elle avait son franc-parler la digne femme.

— Gardez-la, dit le commissaire.

— Vous savez bien que nous ne le pouvons pas.

— C'est votre affaire.

— Oui, je le sais bien que c'est mon affaire.

Mme Laroche revint chez elle toute contrariée. Le soir elle conta tout à son mari, qui lui répondit :

— C'est un grand malheur, je n'ai jamais tant regretté de n'être pas plus fortuné, mais tu sais aussi bien que moi si nous pouvons tenter ce sacrifice. Geneviève elle-même nous le reprocherait un jour. Il faut donc nous résigner.

— C'est que la pauvre petite n'est pas bien aujourd'hui et j'aurais voulu lui finir son trousseau.

— Nous ne sommes pas à un jour près, dit Laroche, attendons si tu le veux jusqu'à la semaine prochaine, mais jeudi, au plus tard, que ce soit sans rémission.

— Oh! avant, dit Mme Laroche, jusque là ce ne serait pas raisonnable.

(La fin au prochain numéro.)

THÉATRE. — Dimanche 19 février, première représentation de

La Reine Margot,

drame en 5 actes et 12 tableaux par MM. Alexandre Dumas et A Maquet.

Bureau à 6 1/2; Rideau à 7 heures.

L. MONNET.

IMPRIMERIE HOWARD GUILLOUD & C°